



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Magnafin SA, en liquidation, Lancy**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.
3. Date de la décision: 26.11.2012
4. Echéance de préavis des créances: **14.01.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Magnafin SA, 10, chemin Annevelles, 1213 Petit-Lancy
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 alinéa 3 du Code des obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Ducret Yousfi & Rigaud, notaires
1207 Genève

06972614



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 13.12.2012, No 243, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)